

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Haute-Savoie



Commune de Fillière

300 rue des Fleuries
Thorens-Glières
74570 FILLIÈRE
TEL. 04 50 22 82 32
accueillecommune-filliere.fr

Feuillet n° 2026-045

■ Délibération

N° 2026-38

Séance du 07 avril 2026

**ÉLECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS
MUNICIPALES PERMANENTES**

A dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni dans les locaux de la maison commune de Saint-Martin-Bellevue sis 1 route des écoles - Saint-Martin-Bellevue - 74 370 Fillière, conformément à la délibération n°2026-029 du 23 février 2026 qui fixe les lieux de réunion du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Christian ANSELME, Maire.

Nombre de membres en exercice : 33 Présents : 30 Pouvoirs : 3 Votants : 33

Présents : ALESINA C. - ANSELME C. - AUBERT F. - BENEDETTI B. - BERTHOLIO C. - BOCQUET J. - BOCQUET N. - BOLLARD N. - BOUCLIER S. - BURDIN C. - CHAPPAZ B. - DAUBERCIES A. - FAVRE-FELIX D. - FUMEX A. - GRANGE A. - GUENAT T. - GURLIAT C. - LONGERAY A. - MACHEDA P. - MAXENTI J.-C. - MEURICE E. - MEYNET P. - PONCET-FILLION S. - RUBIN-DELANCHY J.-Y. - RUBIN-DELANCHY J. - SONDAZ C. - TAGAND F. - THABUIS F. - VEYRAT-MASSON A. - ZANNINI D.

Excusés : BANERAS H. (pouvoir à BERTHOLIO C.) - BARRES L. (pouvoir à LONGERAY A.) - MERCIER-GUYON C. (pouvoir à ANSELME C.)

Absents :

Secrétaire de séance : Bénédicte BENEDETTI

Entendu l'exposé suivant :

Aussitôt après l'institution des commissions municipales permanentes selon les thématiques reprises ci-dessus, il convient de procéder à la désignation des membres de chacune d'entre elles.

Le nombre des membres des commissions municipales permanentes spécialisées est a été librement fixé par le conseil municipal.

Pour chaque commission, chaque groupe définit la liste de ces représentants sur le nombre de siège qui lui a été affecté. En cas de double candidature sur un siège, un vote à la majorité est réalisé.

Aussi,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-22 ;

Considérant que le conseil municipal peut créer des commissions chargées d'étudier des questions soumises au conseil ;

Considérant qu'il convient de créer des commissions de travail sur la base des différentes compétences attribuées à la commune ;

Considérant que le maire est président de droit des commissions et que la commission peut désigner un vice-président ;

Compte-tenu des résultats, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

■ APPROUVE l'élection des membres suivants pour la commission enfance jeunesse (9 membres) :

- Bénédicte Benedetti
- Audrey Veyrat-Masson
- Delphine Zannini
- Christelle Alesina
- Florian Thabuis
- Johana Rubin-Delanchy
- Françoise Tagand
- 1 siège vacant pour la majorité
- Céline Burdin
- Francis Aubert
- 2 sièges vacants pour les minorités

■ APPROUVE l'élection des membres suivants pour la commission urbanisme (12 membres) :

- Jacques Bocquet
- Hélène Baneras
- Anne Fumex
- Antoine Grange
- Jean-Charles Maxenti
- Jean-Yves Rubin-Delanchy
- Alexandre Longera
- Bénédicte Benedetti
- Céline Burdin
- Thierry Guenat
- Catherine Gurliat
- Philippe Macheda

■ APPROUVE l'élection des membres suivants pour la commission environnement (11 membres) :

- Nicole Bocquet
- Anne Fumex
- Johana Rubin-Delanchy

- Dominique Favre-Felix
- Aymeric Daubercies
- Emilie Meurice
- Françoise Tagand
- 1 siège vacant pour la majorité
- Stéphane Bouclier
- Catherine Sondaz
- Francis Aubert
- Philippe Macheda

■ **APPROUVE l'élection des membres suivants pour la commission communication, culture et vie associative (11 membres) :**

- Aymeric Daubercies
- Nicola Bollard
- Catherine Mercier-Guyon
- Jacques Bocquet
- Laura Barrès
- Bénédicte Benedetti
- Christophe Bertholio
- Christelle Alesina
- Catherine Sondaz
- Céline Burdin
- Catherine Gurliat
- 1 siège vacant pour les minorités

■ **APPROUVE l'élection des membres suivants pour la commission finances (11 membres) :**

- Florian Thabuis
- Nicole Bocquet
- Antoine Grange
- Christophe Bertholio
- Jean-Charles Maxenti
- Jean-Yves Rubin-Delanchy
- Emilie Meurice
- 1 siège vacant pour la majorité
- Stéphane Bouclier
- Thierry Guenat
- Sylvie Poncet-Fillion
- Philippe Macheda

■ **APPROUVE l'élection des membres suivants pour la commission voirie, bâtiment, espaces verts, travaux (12 membres) :**

- Jean-Yves Rubin-Delanchy
- Jean-Charles Maxenti

- Alexandre Longera
- Bastien Chappaz
- Christelle Alesina
- Patrice Meynet
- Hélène Baneras
- Dominique Favre-Felix
- Sylvie Poncet-Fillion
- Stéphane Bouclier
- Catherine Sondaz
- Catherine Gurliat

■ **APPROUVE l'élection des membres suivants pour la commission bien vieillir (7 membres) :**

- Nicole Bocquet
- Christelle Alesina
- Françoise Tagand
- Johana Rubin-Delanchy
- Aymeric Daubercies
- Anne Fumex
- Delphine Zannini
- 4 sièges vacants pour les minorités

Le Secrétaire de séance
Bénédicte BENEDETTI



Le Maire
Christian ANSELME

